

■ **Yves Falquet & Philippe Rollat**, à Genève, exploitation de la cafétéria de la cité universitaire. Société en nom collectif (FOSC du 09.01.2003, p. 9). Falquet Yves n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Rollat Philippe reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Philippe Rollat', à Genève.

Journal no 5357 du 12.05.2003
(00993468 / CH-660.0.014.003-5)